

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Éducation : l'année scolaire à

LA reprise des cours fixée au 27 septembre 2021, et le retour au découpage trimestriel de l'année scolaire sont les principales informations du dernier arrêté du ministère de l'Éducation nationale

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LE ministre de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, chargé de la Formation civique, Pr Patrick Mouguiama Daouda, vient de rendre public le calendrier de l'année scolaire 2021-2022 dans un arrêté daté du 2 septembre 2021. Un document très attendu par les parents d'élèves qui a levé le voile sur un bon nombre d'inquiétudes autour du retour en classe de leurs enfants.

Selon l'arrêté ministériel, la prochaine rentrée administrative des établissements publics et privés est fixée au 13 septembre prochain. Exactement dans une semaine. Quant à la reprise des cours sur l'ensemble du territoire national, elle aura lieu le 27 septembre 2021. C'est-à-dire ce mois-ci. De cette publication, on apprend que le réseau des établissements publics conventionnés (EPC) a entamé la nouvelle année scolaire depuis le 2 septembre dernier. La grande surprise contenue dans ce document est le retour au découpage trimestriel de l'année. L'ère du quadrimestre a pris fin en fixant le retour au découpage d'antan avec 36 semaines de cours. Le nouveau chronogramme de cette année scolaire sera à nouveau conçu sur 12 semaines de cours contenues dans les différents trimestres à compter du 27 septembre.

En effet, les autorités du ministère de l'Éducation nationale avaient instauré l'année écoulée un nouveau système qui organisait l'année en quadrimestres. L'exercice était divisé en deux phases de quatre mois de cours. La première phase allait de novembre à mi-mars et la seconde phase, de fin mars à mi-juillet. Cette innovation de Patrick Mouguiama Daouda et son équipe était justifiée par la présence du coronavirus qui avait considérablement perturbé l'année précédente, l'interrompant même brutalement. Seuls les élèves de terminale avaient pu reprendre les cours et passer, par la suite,

leurs examens du baccalauréat. Ledit calendrier spécial avait en effet été élaboré pour s'adapter à cette situation nouvelle et inédite. Sauf que celle-ci n'a pas beaucoup changé au regard des publications quotidiennes du Comité de pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie à coronavirus au Gabon. Autant dire que cette nouvelle session devrait affronter les mêmes défis que la précédente avec la gestion des flux dans les salles de classe et l'existence du virus. C'est une réalité que les chefs d'établissements devront intégrer dans leur gestion.

En attendant, le calendrier est connu. Le premier trimestre (voir infographie) ira du lundi 27 septembre 2021 au dimanche 2 janvier 2022 avec 12 semaines de cours. Les premiers congés de fin de trimestre sont fixés du vendredi 17 décembre 2021 après les cours au dimanche 2 janvier 2022. Le deuxième trimestre, quant à lui, démarre le lundi 3 janvier 2022 et s'achève le dimanche 10 avril 2022. Les congés de fin de deuxième trimestre vont du vendredi 25 mars (après les cours) au dimanche 10 avril 2022.

Le dernier trimestre ira du lundi 11 avril 2022 au vendredi 1er juillet 2022 avec des examens de fin d'année. La fin de l'année scolaire pour les classes sans examens est fixée au vendredi 10 juin 2022. Les jours restant étant destinés aux examens de fin d'année des classes de troisième et terminale. Les regards sont désormais tournés vers les infrastructures devant accueillir les élèves pour le compte de cette nouvelle année (lire ci-contre). Le ministère de l'Éducation nationale va-t-il une fois de plus transformer les écoles primaires en collèges? Les établissements en construction seront-ils prêts avant l'arrivée des élèves le 27 septembre prochain? Les chefs d'établissement seront-ils maintenus à leurs postes respectifs?

Autant de questions auxquelles sont tenus de répondre (dans l'urgence) les responsables de l'Éducation nationale.



Une nouvelle année qui sera encore très surveillée.



nouveau divisée en trimestres

Structures d'accueil : course contre la montre



Photo : H.N.M./L'Union



Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

CELA ne fait plus l'ombre d'un doute : le système éducatif gabonais entend reprendre sa marche en avant. Et ce, au plus vite. Comme le prouvent les nombreux chantiers engagés par le gouvernement pour accroître les capacités d'accueil des établissements d'enseignement secondaire. Lesquels devraient accueillir cette année quelque 20 000 nouveaux pensionnaires.

Malgré la crise sanitaire due au Covid-19, l'école doit donc reprendre dès le 27 septembre prochain pour les établissements

publics et privés. Le président de la République, lors de son discours à la nation le 16 août dernier, a été ferme sur la question. "Il ne s'agit plus de former pour former ou de délivrer un diplôme, mais de former pour acquérir une compétence et trouver un travail, condition sine qua non d'une vie digne et épanouie. Le Gabon doit devenir un pays leader en matière de formation".

Fort de cela, le ministère de l'Éducation nationale entend prendre le taureau par les cornes. Grâce à la phase 2 du Projet d'investissement dans le secteur de l'Éducation (Pise), cinq nouveaux établissements (en construction et en ré-

habilitation) autour de Libreville doivent ouvrir leurs portes d'ici la prochaine rentrée des classes. C'est en tout cas l'affirmation faite par le ministre de tutelle Patrick Mouguiama-Daouda.

Il reste qu'au regard de la cadence des travaux observée sur les différents chantiers, la prudence doit être de mise. C'est donc une véritable course contre-la-montre dans laquelle se sont engagées les autorités du secteur éducatif, qui espèrent étendre les capacités d'accueil des apprenants.

Mais en temps de Covid-19 et du respect du protocole sanitaire et des mesures barrières, cela sera-t-il suffisant ?

Une menace pour le nouveau programme

S.A.M.
Libreville/Gabon

MÊME si les responsables de l'Éducation nationale ont présenté le chronogramme de la prochaine rentrée, ils savent bien que le coronavirus est une épée de Damoclès au-dessus de leurs têtes. Ils doivent surveiller les moindres soubresauts provoqués par le virus. Une importante hausse des cas positifs pouvant interrompre les cours ou fortement les perturber. Et il faut bien admettre qu'ils ont

raison de se demander ce que la Covid-19 va leur réserver.

Si on se penche sur les chiffres publiés par le Copil, on se rend compte que les nouveaux cas positifs sont en hausse. Jusqu'au 25 août dernier, il avait enregistré 45 nouveaux cas positifs sur 9 867 tests réalisés, soit un taux de positivité de 0,4 %. Ce qui signifiait que la moyenne observée était, cette date comprise, de moins de 50 nouvelles contaminations relevées tous les trois jours.

Depuis le 27 août passé, le Copil annonce plus de cinquante

nouveaux cas à chaque publication. Ainsi, avec les 91 nouvelles personnes touchées par la Covid-19 au 3 septembre passé, le taux de positivité est passé à 1,3 %. Pour rappel, le taux de positivité correspond au nombre de personnes testées positives (RT-PCR et test antigénique) pour la première fois depuis plus de 60 jours rapporté au nombre total de personnes testées positives ou négatives sur une période donnée.

On comprend que le virus va avoir une incidence sur le

programme et le dispositif anti-Covid qu'il faudra mettre en place. Lors de la reprise des cours en novembre 2020, après plusieurs mois de fermeture des écoles et collèges, le gouvernement s'était déjà engagé à installer des points de lavage des mains, de distribuer des thermoflashes et du gel hydroalcoolique dans tous les établissements du pays. Cela s'était fait avec plus ou moins de réussite.

C'est un dispositif qu'il faudra renouveler et, même, perfectionner.



Photo : M. LUNG.M./L'Union